

# CINETISMES n°3

*Choix des langues, langues choisies  
Plaidoyer en faveur d'un développement durable des  
langues nationales*

-----  
*Choice of languages, chosen tongues  
Advocacy for the sustainable development of national  
languages*

## Coordination/ Editors

Harouna Dior  
Oumarou EL-Farouk Hamza  
Faty-Myriam Mandou Ayiwouo

**Choix des langues, langues choisies**  
**Plaidoyer en faveur d'un développement durable des langues nationales**

---

**Choice of languages, chosen tongues**  
**Advocacy for the sustainable development of national languages**

**(VOLUME 1, N°3, 2024)**



**Coordination / Editors**

Harouna Dior

Oumarou El-Farouk Hamza

Faty-Myriam Mandou Ayiwouo

## Administration de *Cinétismes*

### Executives Staff of the Journal

#### Directeur de publication

Dr (MC) Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Côte d'Ivoire)

#### Rédactrice en chef

Dr (CC) Mandou Ayiwouo Faty-Myriam (Université de Douala, Cameroun)

#### Comité technique et de rédaction

Pr Ghada Saber	(Université d'Ain Shams, Le Caire, Égypte)
Pr (HDR) Kharroubi Sihame	(Université Ibn Khaldoun de Tiaret, Algérie)
Dr (MC-HDR) Medjo Solange	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Manifi Maxime	(École normale supérieure de Yaoundé, Cameroun)
Dr (CC) Mbarga François	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr Dior Harouna	(Université Cheikh Anta Diop-Dakar, Sénégal)
Dr Ngouloure Jean-Pierre	(Université Lyon 3/Toulouse, France)
Dr Ngodji Léopold	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
PLEG/Doct. Oumarou El-Farouk Hamza	(Université de Ngaoundéré, Cameroun)
M. Bradley Reike	(Université de Québec à Rimouski-Canada/UCAC)

#### Comité scientifique

Pr Amabiamina Flora	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Atenga Thomas	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Boutisane Outhman	(Université Moulay Ismail, Errachidia, Maroc)
Pr Diki-Kidiri Marcel	(Académie Africaine des Langues/ACALAN, France)
Pr Efoua Mbozo'o Samuel	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Ewane Christiane Félicité	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Fandio Ndawouo Martine	(Université de Buea, Cameroun)
Pr Fotsing Mangoua Robert	(Université de Dschang, Cameroun)
Pr Gbaguidi Koffi Julien	(Université d'Abomey-Calavi, Bénin)
Pr Lemos Lindenberg Carolina	(Universidade Federal do Ceará-Brésil)
Pr Loum Daouda	(Université Cheikh Anta Diop, Sénégal)
Pr Mondoue Roger	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Monneret Philippe	(Sorbonne Université Lettres-Paris, France)
Pr Moupou Moise	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Mpoche Kizitus	(Cambridge-UK/Université de Douala, Cameroun)
Pr Noumssi Gérard Marie	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Pali Tchaa	(Université de Kara, Togo)
Pr Tandia Mouaffou J-J. Rousseau	(Université de Dschang, Cameroun)
Pr Tonye Alphonse Joseph	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)

*Cinétismes*, Vol.1 – n°3, février 2024

CINETISMES, Douala, Cameroun

3132, FLSH, FREF, ESSEC, Université de Douala, Cameroun

<https://www.revue-cinetismes.com/>

ISSN-L 2791-2973 // E-ISSN 2791-2981

## Comité de lecture

Dr (MC) Azérad Hugues	(Universités de Cambridge et Magdalene College, UK)
Dr (MC) Balga Jean Paul	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (MC) Ekorong Alain	(Universités Oregon-USA/ Douala, Cameroun)
Dr (MC) Essiene Jean-Marcel	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC-HDR) Fingoue Claude B.	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Fofack Erick Wilson	(Université de Dschang, Cameroun)
Dr (MC) Guemdjom Candice	(Université de Ngaoundéré, Cameroun)
Dr (MC) Kemayou Louis Roger	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Kone Drissa	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Kra Kouakou Appoh Enoc	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Lucas de Valeria	(Université de Limoges, France)
Dr (MC) Mougande Ibrahim Aliloulay	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Mountap-Beme Yaya	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (MC) Njoh Kome Ferdinand	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Vessah Ngou Donald	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Razamany Guy	(Université de Mahajanga, Madagascar)
Dr (MC) Tami Yoba Guy Francis	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Tape Jean-Martial	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Tsofack Jean Benoît	(Université de Dschang/Dschang, Cameroun)
Dr (CC) Abesso Zambo Edgard	(École normale Supérieure, Yaoundé, Cameroun)
Dr (CC) Assipolo Laurain	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Atangana Marie Renée	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (CC) Boayenak Bayo Alain	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Bouelet Gérard	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Djob Likana Édouard	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Eloundou Mvondo Charles S.	(Université de Dschang, Cameroun)
Dr (CC) Hassimi Sambo	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (CC) Kamsu Amos	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (CC) Lobhe Bilebel Noé Serge	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Maah Rodolphe Prosper	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Ndongue Epangue Thimothée	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Nkouandou Marcel	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Nsangou Moustapha Moncher	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (CC) Sobseh Yenkong Emmanuel	(Université de Bamenda, Cameroun)
Dr (CC) Tchanga Roméo Damase Joël	(Université de Douala, Cameroun)

## Présentation du numéro

---

### Foreword

La revue *Cinétismes* (ISSN-L2791-2973/E-ISSN-2791-2981) est une revue internationale et pluridisciplinaire en accès libre dont les articles sont téléchargeables gratuitement sur son site web à l'adresse : <https://www.revue-cinetismes.com/>.

Sa vocation est de rapporter des publications originales sur le langage en rapport avec les domaines des humanités, qu'elles couvrent les lettres, les sciences humaines ou sociales, du moins une partie, ou qu'elles soient numériques. Bilingue, elle accepte des contributions d'expression anglaise et française. Bi-semestrielle, elle paraît deux fois par an, en février et en septembre, avec la possibilité d'avoir éventuellement des numéros spéciaux ou thématiques.

Le cinétisme est un concept de psychomécanique du langage, qui selon Gustave Guillaume procède d'un dynamisme de création naturellement présent dans l'esprit humain, lequel détermine sa capacité à concevoir des images plus ou moins achevées des faits de langage. Le cinétisme nous introduit ainsi par exemple à la connaissance profonde d'un objet, cet objet fut-il le temps.

Par le pluriel, *Cinétismes*, nous en ouvrons le champ des possibles, avec pour idéal de créer des ponts : 1. sur le plan disciplinaire entre les sciences du langage avec d'autres sciences connexes ; 2. sur le plan de la coopération Sud-Sud, entre les chercheurs du continent africain entre eux et entre eux avec ceux hors du continent dans le cadre d'une coopération Nord-Sud gagnant-gagnant; et 3. sur le plan du développement durable, pour donner une tribune d'expression, d'expérimentation et de visibilité des travaux scientifiques originaux et leurs résultats sur le Continent ou ailleurs, qu'il s'agisse d'autrices et d'auteurs confirmé.e.s ou de chercheuses et chercheurs débutant. *Cinétismes* rime donc avec émulation, mise en application, diffusion de la recherche et des savoirs locaux et coopération équilatérale. Les cinétismes matérialisent des trajectoires plurielles, scientifiques, humaines, de pensées.

L'organisation interne de la revue permet de satisfaire les normes du *peer- review* (évaluation par les pairs), ce qui lui permet de prétendre à un classement international. La revue est dotée de trois (03) instances :

1. le *Comité de Rédaction* qui définit la ligne éditoriale rassemble les compétences à la fois scientifiques et organisationnelles nécessaires à la réalisation de la revue et à l'application de la politique éditoriale, des règles de sélection et du rythme de publication. Il définit les sommaires, assure l'équilibre thématique de la revue, programme les numéros spéciaux thématiques.

2. Le *Secrétariat technique de rédaction* est directement rattaché au *Comité de Rédaction* et intégré à la communauté scientifique : il réceptionne et enregistre les contributions, organise les réunions des membres de la rédaction, assure les tâches matérielles de circulation des manuscrits pour les expertises, entretient les relations avec les auteurs, prépare les textes, vérifie les bibliographies, suit les étapes de fabrication, relit et corrige ;
3. le *Comité de Lecture* constitué en instance ou en permanence en fonction des thématiques traitées est composé d'universitaires et de chercheurs, d'experts multidisciplinaires intervenant comme lecteurs invités pour évaluer les articles avant publication. Accepté pour publication en l'état, accepté pour publication après révisions mineures, accepté pour publication après modifications majeures (y compris refonte du texte), refusé pour publication sont autant d'avis que peut émettre un expert, spécialiste reconnu d'un champ, après lecture critique d'un manuscrit. La nouveauté des résultats, l'intérêt de l'hypothèse, la qualité de la démonstration, la force de l'appareil critique, la clarté des illustrations sont autant de critères d'évaluation en faveur d'une publication. Comme pour toutes les revues à *Comité de Lecture* deux expertises par manuscrit, voire une troisième en cas d'avis contradictoire, souvent assuré anonymement, sont requises ;
4. le *Comité scientifique* est constitué d'experts reconnus au-delà de la caution scientifique qu'ils apportent à la discipline.

\*\*\*

Ce troisième numéro spécial thématique s'organise autour de deux dossiers : un dossier réservé aux articles thématiques et un autre réservé aux articles hors thèmes (varia). Pour les dossiers d'articles, 08 contributions ont été retenues dont à 05 papiers thématiques et 04 hors thèmes. Parmi ces auteurs, on peut lire des jeunes plumes expertes, celles de deux doctorants à l'instance, ou encore des contributions, par ailleurs, qui sont le fruit des recherches d'auteurs confirmés.

Commençons par le dossier thématique.

- (1) **Tremblay Christian**, *Pour un cadre européen commun de référence pour les langues africaines*, invite la communauté scientifique africaine, prioritairement, à s'inspirer du Cadre européen commun de référence pour les langues au profit des langues nationales. De son avis, ce système, permettant la comparaison des compétences linguistiques entre individus relevant de différents systèmes éducatifs, pourrait aider à organiser d'enseignement des langues nationales selon une progression universellement lisible ; une telle organisation pourrait faciliter l'implémentation des systèmes de certification, et

ainsi favoriser les échanges d'élèves et d'étudiants, voire même enfin servir de base au recrutement par les multinationales/entreprises.

- (2) **Sall Moussa**, dans une seconde contribution (*Cadre d'analyse de la politique d'enseignement bilingue Langue nationale-Français du Sénégal*), propose un cadre d'analyse de la politique linguistique d'enseignement bilingue à l'école élémentaire au Sénégal. Il convoque prioritairement la notion d'acceptabilité comme dimension principale du cadre proposé. De l'avis de l'auteur, cette perspective peut être productive dans la mesure où l'acceptabilité de la politique linguistique d'enseignement bilingue est fonction des jugements des acteurs du système éducatif sur les caractéristiques intrinsèques de cette politique ainsi que des conditions de mise en œuvre.
- (3) **Mandou Ayiwouo Faty-Myriam** (*Représentation des personnels sur les pratiques linguistiques des responsables de l'administration publique au Cameroun après la Loi portant promotion des langues officielles (2019)*) met en lumière les expériences amères de la migration de la discrimination linguistique en milieu de travail à la faveur du contexte de la crise dite « anglophone » (2016) au Cameroun. L'autrice s'intéresse notamment à la situation critique des personnels anglophones sur lesquels elle met l'accent, en une approche sociale du bilinguisme au bout de laquelle elle relève les responsabilités et propose des alternatives.
- (4) **Sall Moussa**, dans sa contribution intitulée *Représentation des maîtres sur l'acquisition de la langue seconde en contexte bilingue*, fixant ainsi le terme des contributions thématiques, pose la problématique de l'acquisition de la langue seconde (le français) par la langue première de l'apprenant (le saafi-saafi). Aussi, il analyse les opinions de ces maîtres par rapport à la langue d'enseignement de préférence, à l'utilisation des langues nationales à l'école élémentaire et à l'impact du bilinguisme Français- Langue nationale sur le niveau des élèves en français.
- (5) **Esther Amiemenomoh Michael** et **Attah Andrew Illah** s'intéressent à la langue Edo (ISO-639 bin), une langue nigériane minoritaire de statut et peu étudiée en recherche linguistique. À partir d'une approche descriptive, les auteurs expliquent la préfixation dans la dérivation des noms en Edo. Le Nigéria, étant un pays multilingue où les langues minoritaires sont en danger et souffrent d'une recherche et d'une promotion inadéquates, une étude morphologique de ce type apparaît cruciale pour améliorer la documentation et la préservation de cette langue.

Le dossier hors thématique ou Varia est constitué de 04 contributions.

- (6) **Fingoue Claude B.**, se basant sur les principaux préceptes de la lexicométrie et de la pragmatolinguistique, pour procéder à l'analyse heuristique du *Discours du président Paul Biya à la nation camerounaise le 31 décembre 2022*. Cette étude productive le conduit à la signification de ce texte profonde, qu'il rend compte comme suit : la volonté de l'orateur, chef d'orchestre légal est celle de se positionner déjà et légitimement comme

candidat aux prochaines présidentielles, malgré les attentes toujours peu satisfaites des éventuels électeurs que sont les Camerounais.

- (7) **Takam Omer**, nous ramenant à *Une analyse sémiostylistique du poème « Quatrième fléchette » de Louis Marie Pouka*, procède par une série de questionnements visant l'esthétique verbale (comment est construite l'image des deux entités mises en opposition dans le texte ? Sous quelle aperception se révèle l'image ainsi présentée ? Dans quelle mesure la schématisation de cette image permet-elle de noter une esthétique de la construction verbale ?). Il ressort de cette analyse que le poème livre l'image antagonique de deux entités : la caste des personnes influentes, gouvernants ou politiciens, et la caste du bas peuple qui entretiennent des liens ambigus.
- (8) **Njutapwoui Aboubakar Sidi** (*Espace public numérique et participation politique des diasporas : expériences de deux cyber-activistes résidant en France*) s'appuie sur le « scandale » autour des chantiers de construction des infrastructures de la Coupe d'Afrique des Nations de 2021 au Cameroun pour analyser les nouvelles modalités de participation sociopolitique des activistes de la diaspora. À partir d'une observation ethnographique, entre 2020 et 2021, il a collecté un important matériau empirique sur les pages *Facebook* et *YouTube* de deux activistes politiques résidant en France qu'il analyse et aboutit à des conclusions intéressantes de nature à faire avancer le débat sociopolitique sur la valeur fonctionnelle des cyber-activistes de la diaspora sur l'amélioration de la bonne gouvernance dans leur pays d'origine.
- (9) **Abe Atangana Octave Thierry** et **Ebale Moneze Thierry Chandel** procèdent à une *Analyse psychosociale de l'interaction entre l'administration territoriale et la chefferie traditionnelle au Cameroun* à travers une démarche inductive de type *grounded theory* centrée sur les acteurs concernés. Cette approche a permis de mettre en évidence l'existence de conflit de rôle multidimensionnel. Le conflit interrôle, lequel fait référence à la bidirectionnalité de la chefferie traditionnelle et d'autre part à la prolifération des rôles dont fait montre les nouveaux chefs de village « citadins ».

Le numéro se termine par l'argumentaire du prochain appel suivi des recommandations d'écriture aux auteurs et autrices. Ce numéro est à paraître au 1<sup>er</sup> décembre 2024. Il s'intitule « **DU RAYONNEMENT DES LITTÉRATURES AFRICAINES. 30 ANS DE CRÉATION ET DE PENSÉE** ». L'argumentaire, le profil des coordinateurs ainsi que celui du Comité de lecture sont donc accessibles à la fin de cet ouvrage. Quant au numéro Varia (hors thématique), il fait l'objet d'un appel permanent et la prochaine échéance est pour septembre 2024.

Pour toutes remarques, tous commentaire ou proposition éditoriale, n'hésitez pas à nous écrire à [revuecinetismes@gmail.com](mailto:revuecinetismes@gmail.com).

## La coordination

## Sommaire

### Contents

	Pages
Administration de/of <i>Cinétismes</i> .....	2
Présentation du numéro/Foreword .....	4
Contributions .....	9
Thematic Dossier  thématique .....	10
Pour un cadre africain commun de référence pour les langues	
TREMBLAY Christian.....	11
Cadre d'analyse de la politique d'enseignement bilingue Langue nationale/Français du Sénégal	
SALL Moussa .....	29
Représentations des personnels sur les pratiques linguistiques des responsables de l'administration publique au Cameroun après la Loi portant promotion des langues officielles (2019)	
MANDOU AYIWOUO Faty-Myriam.....	43
Représentation des maîtres sur l'acquisition de la langue seconde en contexte bilingue	
SALL Moussa .....	59
La dérivation des noms par la préfixation en Edo (Iso-639 bin) : son emploi et sa signification .....	
MICHAEL Amiemenomoh Esther, ILLAH Andrew Attah.....	78
Varia Dossier  Hors thématique .....	91
Discours du président Paul Biya à la nation camerounaise le 31 décembre 2022 : analyse pragmatolinguistique	
FINGOUE Claude B.....	92
Analyse sémiostylistique du poème « Quatrième fléchette » de Louis Marie Pouka	
TAKAM Omer.....	110
Espace public numérique et participation politique des diasporas : expériences de deux cyber-activistes camerounais résidant en France	
NJUTAPWOUI Aboubakar Sidi .....	127
Analyse psychosociale de l'interaction entre l'administration territoriale et la chefferie traditionnelle au Cameroun .....	143
ABE ATANGANA Octave Thierry .....	
EBALE MONEZE Thierry Chandel .....	143
Prochains Appels  Next Calls .....	157
Version française : Du rayonnement des littératures africaines : 30 ans de création et de pensée.....	158
English Version : The global influence of African Literature: celebrating 30 years of creation and thought.....	162
Protocole de rédaction .....	166
Guidelines.....	168
Déjà parus / Published.....	170

**VARIA**

**DOSSIER**

**CINETISMES**

**HORS THÉMATIQUE**

Revue pluridisciplinaire sur le langage  
*Pluri-disciplinary Journal on language*

---

## Espace public numérique et participation politique des diasporas : expériences de deux cyber-activistes camerounais résidant en France

---

NJUTAPWOUI Aboubakar Sidi<sup>1</sup>

### Résumé

L'objectif de cette réflexion est de montrer comment les cyber-activistes de la diaspora se réapproprient les outils numériques afin de constituer un espace public participatif et délibératif avec une volonté affirmée d'influencer la gestion des affaires politiques dans leur pays d'origine. L'analyse s'appuie sur le "scandale" autour des chantiers de construction des infrastructures de la Coupe d'Afrique des Nations de 2021 au Cameroun. L'observation ethnographique, entre 2020 et 2021, a permis de collecter un important matériau empirique sur les pages Facebook et YouTube de deux activistes politiques résidents en France. Par la diffusion des informations, la dénonciation publique et l'exigence de publicité sur la gestion des chantiers de la CAN, les cyber-activistes de la diaspora sont parvenus à constituer un public connecté à la critique sur la gouvernance de l'État dans leur pays d'origine. Cette construction médiatico-politique du "Cangate" illustre les nouvelles modalités de participation politique des activistes de la diaspora.

**Mots clés :** Espace public, cyber-activisme, diaspora, participation politique, Cameroun

### Abstract

This study aims to show how cyber-activists reappropriate digital tools in order to constitute a participatory and deliberative public space, with a stated desire to influence the management of political affairs in their Homeland. The analysis is based on the "scandal" around the construction sites for the 2021 Africa Cup of Nations in Cameroon. Ethnographic observation between 2020 and 2021 made it possible to collect important empirical data on the Facebook pages of two Cameroonian political activists in France. Through the dissemination of information, public denunciations and the requirement for publicity on the management of AFCON projects, cyberactivists from the diaspora managed to constitute a Public connected to criticism of State governance in their Country of origin. This media-political construction of "Cangate" explains the new modalities of political participation of Diaspora activists on the Webspaces.

**Keywords :** Public space, cyber-activism, diaspora, political participation, Cameroon

---

<sup>1</sup> Faculté des sciences juridiques et politiques, Université de Maroua, Cameroun. Courriel : [njutapwoui2007@yahoo.fr](mailto:njutapwoui2007@yahoo.fr) . Publication la plus récente : (2022). Plateformes numériques et participation politique dans une démocratie inaboutie. Le cas des partis politiques de l'opposition au Cameroun, in Fabienne Greffet (dir), *Partis plateformes, plateformes de partis. Artisans, partisans et dispositifs de la politique en ligne*, Réseaux, n°236, vol. 6.

## Introduction

La coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) est la principale compétition continentale de football masculin en Afrique organisée par la Confédération africaine de football (CAF). Depuis la première édition au Soudan en 1957, 32 éditions se sont disputées le prestigieux trophée et 14 nations ont eu le privilège de le remporter au moins une fois. Cinq fois Champion d'Afrique avec sa sélection « les Lions Indomptables » (1984, 1988, 2000, 2002 et 2017), le Cameroun est aujourd'hui la deuxième nation la plus titrée derrière l'Égypte qui en compte sept<sup>33</sup>. Du coup, le football est un sujet central et régulier dans les conversations sociales des citoyens camerounais.

Désigné le 21 septembre 2014 pour abriter ce grand rendez-vous du football africain en 2019, le Cameroun a ainsi entrepris la construction de nombreuses infrastructures<sup>34</sup>. Cependant, l'achèvement des travaux, initialement prévu pour une durée de 30 mois, prendra beaucoup de retard. Après plusieurs relances insatisfaisantes, la CAF va se résoudre, en novembre 2018, à retirer l'organisation de la compétition au Cameroun pour la confier à l'Égypte. Dans un élan de participation citoyenne, les acteurs de la diaspora vont se saisir de ce « glissement »<sup>35</sup> problématique de calendrier en en faisant un objet de débat politique, médiatique et institutionnel. En s'intéressant à cette expérience diasporique de transformation citoyenne, cette réflexion vise à démontrer l'influence cyber-médiatique des activistes de la diaspora camerounaise en termes d'espace participatif et délibératif de l'action gouvernementale de leur pays d'origine.

D'un point de vue classique, la participation politique est conçue comme l'ensemble des activités menées en vue d'influencer directement ou indirectement l'action gouvernementale (Almond et Verba, 1963). Monnoyer Smith (2011) propose une acception élargie de la participation affranchie du champ du militantisme et de la participation politique traditionnelle (essentiellement électorale). Elle envisage la participation comme une composante essentielle de toute forme de médiation dans la société numérique. Autrement dit, la participation politique ne se limiterait pas aux seules activités politiques traditionnelles comme le vote ; elle inclurait désormais les diverses formes d'information, d'interaction et de mobilisation orientées vers un sujet ou un objet politique. Les outils numériques ont ainsi ouvert à la diaspora les portes de l'espace public entendu comme cadre de participation au débat politique d'expression, de confrontation et de formation des opinions (Paquot, 2015 ; Lits, 2016). Dans ce cadre, la citoyenneté numérique est entendue comme la participation à la décision publique via le numérique, qu'il s'agisse d'y prendre part au sein des institutions officielles, ou en marge de celles-ci, en discutant, protestant ou interpellant les acteurs politiques individuellement ou collectivement (Greffet, 2020). Alors, la citoyenneté numérique devient un équivalent de la participation politique en ligne saisie de manière plus large comme « *n'importe quelle activité*

<sup>33</sup> Au palmarès, le Cameroun est le premier pays africain à atteindre les quarts de finale de la Coupe du monde en 1990 en Italie. Ce record a été respectivement battu en 2002 et 2022 par le Sénégal arrivé en ¼ de finale et le Maroc ayant joué les ½ finales. En 2000, le Cameroun remporte la médaille d'or en football aux Jeux olympiques à Sydney en Australie. Il compte des joueurs de renommée mondiale à l'instar de Roger Milla et Samuel Eto'o.

<sup>34</sup> Stades de compétition, terrains d'entraînement, infrastructures et services techniques associés, hôtels, etc.

<sup>35</sup> Dans son discours de fin d'année le 31 janvier 2018, le président de la République dit avoir pris acte du « glissement de date » pour le 10 décembre 2021. Mais, en raison de la pandémie de Covid-19, le tournoi a été reporté et s'est déroulé finalement du 9 janvier au 6 février 2022.

*en ligne, individuelle ou collective, qui engage les personnes dans la politique ou la critique de la politique, que cela entraîne ou non des effets directs sur les affaires publiques* » (Gadras et Greffet, 2013 : 263). Il en découle qu'elle est susceptible d'englober, comme le suggère Braud (2008), toutes les activités, individuelles ou collectives, susceptibles d'accorder aux gouvernés une influence sur le fonctionnement du système politique.

On peut alors se poser la question suivante. Quelles pratiques de participation politique forgent alors les cyber-activistes des diasporas dans l'espace public numérique ? Quelle forme prend cette participation politique et quelle en est la portée ? Dans quelle mesure leur activisme et leurs pratiques numériques participent-ils de la structuration d'une conscience politique dans leur pays d'origine ?

Le corpus est constitué de pages ouvertes sur Facebook par Boris Bertolt<sup>36</sup> et sur YouTube par JP Rémy Ngono<sup>37</sup>. Actuellement en France, ils utilisent également WhatsApp dans le but d'atteindre et rassembler une audience, diffuser des messages et « mener la lutte pour le changement politique au Cameroun ». L'observation ethnographique, entre 2020 et 2021, sur Facebook et YouTube, a permis d'examiner la trajectoire des débats sur la gestion des chantiers de la CAN et sa transformation en « problème public » susceptible de structurer la conscience politique dans l'espace public camerounais.

L'analyse a notamment intégré un répertoire d'actions et de paroles politiques visant à rendre problématique la gestion des chantiers de la CAN. Pour restituer ces analyses, cette réflexion dresse d'abord l'évolution de la participation politique des acteurs de la diaspora en évoquant les stratégies d'éviction de cette entité sociale dans l'espace public camerounais et l'évolution de son répertoire d'action (1). Ensuite, elle s'intéresse à la stratégie de construction politico-médiatique d'un scandale autour de la gestion des chantiers de la CAN dans l'espace public camerounais. L'enjeu étant de parvenir à construire une critique et une contestation du pouvoir politique, apte à faire pression sur les gouvernants dans leur pays d'origine (2).

## 1. La dynamique de participation politique des diasporas camerounaises

Le terme « diaspora » désigne les émigrants et leur descendance qui vivent hors de leur pays natal ou du pays de leurs parents, sur une base temporaire ou permanente, tout en conservant des liens affectifs et matériels avec leur pays d'origine (OIM/MPI, 2012). Si la participation politique de la diaspora a longtemps tourné autour d'actions ponctuelles avec une dimension

<sup>36</sup>Boris Bertolt Von Siandje se présente comme journaliste politique et lanceur d'alertes. Né le 1<sup>er</sup> novembre 1987 à Sangmélima au Cameroun, il a travaillé au journal *Mutations* avant de migrer en France dès 2015. Sa page, *Boris Bertolt*, créée le 26 avril 2017 ([cette autres \(https://www.facebook.com/boribertolt1/about\)](https://www.facebook.com/boribertolt1/about)), comptait en fin janvier 2023, près de 294 000 abonné.e.s.

<sup>37</sup>Né en 1968, Jules Remy Ngono est journaliste politique et sportif, actuellement chroniqueur à Radio France Internationale (RFI) dans l'émission *Radio Foot Internationale*. Critique à l'égard du pouvoir, il a été incarcéré au Cameroun en août 2003 où il a purgé 6 mois de prison avant de s'exiler en France en 2004. Très actif sur les médias et réseaux sociaux, sa chaîne ouverte sur YouTube le 16 janvier 2019, *J. RÉMY NGONO Chaîne Officielle de l'Engagement* ([www.youtube.com/@j.remyngonochaineofficiell5372](https://www.youtube.com/@j.remyngonochaineofficiell5372)), comptait 205 000 abonnés en janvier 2024.

passive (1.1.), on relève, depuis quelques années, une évolution dans leur registre d'actions contestataires à l'ère de l'Internet (1.2.).

### 1.1.L'éviction du jeu politique dans le pays d'origine

Estimée à environ 4 millions de personnes<sup>38</sup>, la diaspora du Cameroun a la réputation d'être l'une des plus dynamiques d'Afrique subsaharienne, particulièrement en ce qui concerne les migrations hautement qualifiées (Nkuitchou Nkouatchet, 2021)<sup>39</sup>. Bien qu'ayant quitté leur pays d'origine, les membres de la diaspora camerounaise ont gardé et entretiennent encore des liens (politiques, économiques ou culturels) plus ou moins explicites avec ce dernier le Cameroun.

Si la France a été, jusqu'en 1970, la principale destination des Camerounais à l'étranger<sup>40</sup>, les trajectoires migratoires ont commencé à se diversifier à partir des années 1980, notamment à cause de la crise économique et sociale ayant sévi au Cameroun, ainsi que des mutations politiques au début des années 1990<sup>41</sup>. Entre 1950 et 1970, et même jusqu'en 1990, la diaspora camerounaise était quasiment homogène et majoritairement constituée d'étudiants marqués par une vie associative et culturelle riche. Depuis les années 1990, l'augmentation du nombre d'associations du fait des nouvelles arrivées a entamé la transformation des espaces et la fluidification des rapports sociaux et politiques entre les Camerounais émigrés, leurs compatriotes vivant au Cameroun et leur État d'origine (Manga Edimo, 2010 :129). Bien plus, la libéralisation de la vie politique au Cameroun dans les années 1990 a favorisé l'exportation de partis politiques en quête de soutiens politiques à l'extérieur auprès des communautés de la diaspora<sup>42</sup>. Mais, le rôle de la diaspora dans la vie politique camerounaise tournait autour d'actions ponctuelles avec une dimension passive<sup>43</sup> qui n'ont pas suffi à les impliquer dans les affaires politiques de leur État d'origine (*Ibid.* :131-132). Encore contraints de faire le déplacement vers leur pays d'origine pour exercer leur droit de vote, c'est la loi du 13 juillet 2011<sup>44</sup> qui a accordé aux Camerounais la possibilité de voter aux élections présidentielles et référendaires dans leur pays de résidence à l'étranger. Si l'une des conséquences majeures de cette loi est l'externalisation des partis politiques<sup>45</sup> vers l'étranger pour conquérir ce corps électoral, la participation électorale est restée très faible. Sur près de 4 millions de Camerounais en situation d'émigration, 24 372 étaient enregistrés dans le cadre de l'élection présidentielle du 9 octobre 2011 et seulement 19

<sup>38</sup> Estimations faites par le ministre camerounais des Relations extérieures suite aux données fournies par les missions diplomatiques et consulaires. Voir le quotidien camerounais *Mutations*, n° 2 606, 4 mars 2010, p. 14.

<sup>39</sup> Il est par ailleurs dans le peloton de tête des nations africaines en matière de migration d'études (Campus France, 2017 ; OCDE 2015 ; Witvrouw, 2018).

<sup>40</sup> Le nombre de Camerounais vivant en France est passé de 45 000 en 2005 à 50 000 en 2007 (pour ce qui est des Camerounais vivant en situation régulière en France), alors que l'on estime toujours à environ 150 000 le nombre de Camerounais vivant en situation irrégulière dans ce pays.

<sup>41</sup> On note désormais d'autres pays du Nord et d'Afrique, tels que le Canada, les États-Unis, le Gabon, le Nigeria, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, etc., comme pays destinataire des migrations camerounaises.

<sup>42</sup> Le Social Democratic Front (SDF) de Ni John Fru Ndi, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) de Paul Biya, etc.

<sup>43</sup> L'animation de la vie des partis politiques camerounais, la commémoration et la célébration des journées et fêtes nationales, la réception et les échanges de messages avec certaines autorités politiques en visites officielles ou privées et des questions diverses concernant le pays, l'organisation de colloques et de conférences-débats.

<sup>44</sup> La loi du 13 juillet 2011 relative au vote des Camerounais de l'étranger, etc.

<sup>45</sup> Le RDPC, Le MRC, le PCRN, etc.

420 en 2018<sup>46</sup>. Ce faible taux d'inscription résulterait d'un ensemble de stratégies pour tenir la diaspora à bonne distance du jeu politique dans leur pays d'origine.

D'abord, le gouvernement lie la qualité d'électeur à la possession de la nationalité camerounaise et exige une carte consulaire pour s'inscrire sur les listes électorales à l'étranger. Du coup, les émigrés en situation irrégulière et ceux ayant acquis la nationalité de leur pays de résidence ne peuvent pas bénéficier du droit de vote. Ensuite, la stratégie politique visant à tenir les membres de la diaspora à l'écart des affaires du pays résiderait dans le refus de la double-nationalité et l'extrême faiblesse de l'organisation du vote à l'étranger (Nkuitchou Nkouatchet, 2021). Cette « politique des citoyens de l'étranger » se manifeste par une minoration de l'intérêt accordé aux expatriés par rapport à leurs compatriotes restés au pays. Lors de dernière élection de 2018, seulement 56 bureaux de vote répartis dans 31 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe ont été ouverts pour les accueillir<sup>47</sup>. À cela, il faut relever que la mémoire collective entretenue sur le système électoral de leur pays d'origine n'incite pas les membres de la diaspora à se mobiliser lors de la consultation électorale de la présidentielle (Tchingankong, 2019). Bien plus, on observe « l'exportation à l'étranger des pratiques d'intimidation des citoyens qui s'opposent au Gouvernement » (*ibid.* : 93). Du coup, de nombreux Camerounais de la diaspora se mettraient à l'écart du jeu politique par crainte de représailles du régime sur eux ou sur les membres de leurs familles restés au pays. Les appels anonymes qu'ils reçoivent, leur rejet par les autorités consulaires et les menaces à l'endroit de leurs familles restées au pays, constituent pour eux une variable déterminante de leur résistance à s'engager au sein de l'opposition. Enfin, les situations « face-à-face » entre « opposants » et défenseurs du régime au pouvoir, au sujet de sa gouvernance, suscitent de réelles tensions au sein de la diaspora. On a pu observer ces dernières années une mobilisation politique débouchant parfois sur des affrontements au sein des diasporas camerounaises (*ibid.*).

Depuis quelques années, une tranche politisée des diasporas camerounaises aspire à participer au dialogue politique et social, ainsi qu'à la promotion de la démocratie dans leur pays d'origine.

## 1.2.L'évolution du registre d'actions contestataires au sein des diasporas

C'est principalement à la suite l'élection présidentielle du 11 octobre 2018 au Cameroun que plusieurs mouvements se sont structurés au sein des diasporas en Europe et aux États-Unis pour dénoncer le *hold-up électoral* et s'opposer à Paul Biya<sup>48</sup>. Dans leur déploiement, les activistes de la diaspora mobilisent un registre d'actions diversifié dans leurs pays d'accueil. Cette

<sup>46</sup> <https://agencecamerounpresse.com/politique/la-diaspora-camerounaise-pourra-aller-voter-grace-a-louverture-de-56-bureaux-de-vote.html>.

<sup>47</sup> À titre de comparaison, un pays bien moins peuplé comme le Sénégal (17 millions d'habitants, avec une diaspora estimée à environ 3 millions de personnes), comptait déjà 651 bureaux de vote dans 42 pays au total en 2012. Certains pays ont adopté le principe du vote à distance depuis plus longtemps (1988 pour la Tunisie, 1992 pour le Sénégal et le Mali), et accordent d'ailleurs le statut symbolique de « grands électeurs » à leurs expatriés, en raison de leur accoutumance à des mœurs démocratiques dans leurs pays de résidence (Chauvet et al. 2017).

<sup>48</sup> Parmi ces mouvements, on peut citer : le Conseil des Camerounais de la Diaspora (C.C.D) dirigé par Robert Waffo Wanto, le Collectif des Organisations démocratiques de la Diaspora Camerounaise (C.O.D.E.) dirigé par Brice Nitcheu à Londres, la Brigade anti-sardinards (BAS) à Paris, avec pour porte-parole Salomene Tchptchet Yankap, etc. Plus active, la Brigade anti-sardinards a obtenu, dès sa création à Paris, le soutien des leaders des autres mouvements et des militants panafricanistes d'horizons divers.

mobilisation a souvent donné lieu à des actions telles que les manifestations publiques, l'occupation et le saccage des ambassades, le boycott des artistes, l'interpellation des personnalités publiques, etc.

Le 22 octobre 2018, le collectif des organisations des diasporas contestataires a organisé la première marche de protestation contre la victoire de Biya devant l'ambassade du Cameroun à Paris. On enregistre aussi dans leur répertoire d'actions, le boycott des artistes camerounais accusés d'être « allés à la soupe », « alors que le pays souffre »<sup>49</sup>. Menacés et pourchassés par les activistes, de nombreux artistes ont ainsi fini par annuler leurs concerts et manifestations culturelles en Europe et aux États-Unis<sup>50</sup>. Par ailleurs, décidés à "traquer" les hautes personnalités camerounaises lors des séjours à l'étranger, les activistes se sont mobilisés à Lyon<sup>51</sup> du 8 au 12 octobre 2019 et devant l'hôtel InterContinental à Genève le 17 juillet 2021 pour manifester bruyamment contre la présence de Paul Biya. Le 26 janvier 2019, ils ont pris d'assaut les représentations diplomatiques du Cameroun à Paris, Berlin et Bruxelles, causant d'importants dégâts matériels à l'intérieur des ambassades, y compris « la destruction des symboles de l'État, des effigies du président de la République, des passeports et différents actes d'état civil des Camerounais »<sup>52</sup>. Un autre moment de cet activisme est marqué par l'interpellation publique des responsables politiques de leur pays d'accueil. Le 22 février 2022, Abdoulaye Thiam (Calibri Calibro), un activiste-leader au sein de la Brigade anti-sardinards de France, a virulemment interpellé le président français lors de sa visite au Salon de l'agriculture à Paris. Devant les caméras, il a notamment dénoncé le « génocide » dans les régions anglophones<sup>53</sup> et de graves violations des droits de l'homme au Cameroun. Pour lui répondre, Emmanuel Macron s'est prévalu d'avoir mis une pression sur le président camerounais (Paul Biya) pour qu'il libère de prison l'opposant Maurice Kamto condamné pour « insurrection ». Le président français a par ailleurs assuré qu'il fera usage de la même pression pour obtenir la libération des « prisonniers politiques » et faire cesser les violences dans les régions anglophones du Cameroun.

L'on note que les moyens d'action des diasporas ont évolué autant que leur organisation politique, et de nouvelles formes d'action politique sont développées par les activistes. En général, les méthodes et les moyens utilisés la Brigade Anti-sardinards ne font pas l'unanimité au sein même des diasporas. Ils sont jugés beaucoup trop violents pour les uns et discriminatoires pour les autres. En fait, le soutien constamment affiché à l'opposant Maurice Kamto lors des manifestations n'a pas aidé le collectif à préserver un caractère « laïc et apolitique ». Par ailleurs, la visibilité obtenue par le collectif a suscité une bataille de leadership et des divisions ayant accéléré son affaiblissement.

L'avènement de l'Internet marque un moment important dans l'activisme politique de la diaspora. Contrairement aux migrants économiques des années 1960 ayant souffert d'une

<sup>49</sup> C'est le C.O.D.E. qui est l'un des premiers mouvements à avoir lancé un mot d'ordre de boycott des artistes.

<sup>50</sup> K-Tino le 31 octobre 2018 à Paris et le 03 décembre 2018 à Nice ; Ben Decca à l'Espace Noisy-le-Sec le 02 décembre 2018 ; Coco Argentée le 03 décembre 2018 en Allemagne, etc.

<sup>51</sup> Paul Biya prenait part à la sixième Conférence de reconstruction des ressources du fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme de Lyon. Il a été hué par les manifestants.

<sup>52</sup> Communiqué du ministre camerounais de la Communication, porte-parole du gouvernement, le 29 janvier 2019.

<sup>53</sup> Depuis 2015, le gouvernement fait face à une vive contestation de la minorité linguistique d'expression anglophone ayant dégénéré en guerre civile.

double absence (Sayad, 1991), ils bénéficient d'une « double présence » qui leur donne la capacité d'être « ici » et « là-bas », grâce notamment aux TIC (Nedelcu, 2002 ; Chauvet *et al.*, 2017). Désormais, l'activisme numérique est au cœur de leur mobilisation pour obtenir le changement politique dans leur pays d'origine. Les activistes de la diaspora se saisissent des outils numériques pour construire des passerelles avec les citoyens au pays et rester des acteurs majeurs dans l'espace public camerounais. Avec d'autres cyber-activistes, à l'instar de *N'zui manto yi sep*, *Mimi Mefo*, *Paul Chouta*, etc., Boris Bertolt et Rémy Ngonu sont parvenus à constituer une importante audience et une notoriété sur les médias et réseaux sociaux dans leur pays d'origine. Au quotidien sur leurs médias et réseaux sociaux, ils révèlent, relayent et rendent public des informations à caractère social et politique. Ils mènent aussi des enquêtes sur divers sujets<sup>54</sup>. En plus de leurs sources propres, ils publient également (parfois sous anonymat) les témoignages et plaintes des Camerounais "victimes" d'injustices aussi bien au pays que dans la diaspora. Aucun fait politique majeur au Cameroun ne semble leur échapper. Grâce à un réseau d'informations dense, ils sont aujourd'hui parmi les cyber-activistes les plus suivis au Cameroun. Avec une telle expérience médiatico-politique, leurs pages sont devenues une source d'informations pour de nombreux citoyens, journalistes et gouvernants qui sont alertés de nombreux faits d'actualité.

La construction des infrastructures de la CAN constitue un exemple de participation politique des cyber-activistes de la diaspora camerounaise à partir de l'espace public numérique. En fait, parler de la participation politique des diasporas dans l'espace public numérique amène à évoquer les actions menées dans leur contexte migratoire en ligne en vue d'influencer la gestion des affaires politiques de leur État d'origine. Cette perspective de participation politique intègre un répertoire d'actions et de paroles politiques des activistes de la diaspora sur les plateformes numériques pour tenter de constituer la gestion des chantiers de la CAN en objet de débat sur la scène politique, médiatique et institutionnelle au Cameroun. Ainsi entendu, on comprend aisément que la participation politique (re)façonnée par les NTIC peut recouvrir au moins les trois dimensions de la grille d'analyse mobilisée par cette étude, à savoir : les dimensions informatives, interactives et mobilisatrices.

Pour imposer le sujet dans l'espace public de leur pays d'origine et agir sur l'opinion publique, la principale stratégie consiste à rendre publiques des informations « problématiques » et sensibles.

## 2. Les stratégies de construction médiatico-politique du "cangate"

Dans l'activisme numérique des cyber-activistes de la diaspora, la participation politique se traduit par la mise en lumière publique des informations et la dénonciation publique de la gouvernance des chantiers de la CAN (2.1.). Ce moyen d'action a conduit à installer le sujet de la CAN dans les débats publics et à susciter ainsi la critique sur la gouvernance de l'État (2.2.).

---

<sup>54</sup> Infractions économiques, crimes de sang, violations des droits politiques, détournement des deniers publics, mauvaises gestions des entreprises publiques ou parapubliques, etc.

## 2.1. La dénonciation des malversations sur les chantiers de la CAN

Pour organiser la CAN en 2019, le Cameroun a entrepris la construction de nombreuses infrastructures<sup>55</sup>, dont un complexe sportif dans la banlieue d'Olembe à Yaoundé pour abriter les cérémonies d'ouverture et de clôture de la compétition. Le 30 décembre 2015, un accord est conclu avec l'entreprise italienne PICCINI pour la construction de cette importante infrastructure, évaluée à 248,5 millions d'euros (163 milliards de francs CFA). Dans le cahier de charges de départ, le projet est composé de plusieurs infrastructures sportives et hôtelières<sup>56</sup>. Cependant, l'achèvement des travaux, initialement prévu pour une durée de 30 mois, prendra beaucoup de retard<sup>57</sup>. Face à la pression, une *task force*<sup>58</sup> est mise sur pieds par le président de la République, sous l'autorité du Secrétaire général de la Présidence de la République (SGPR). Investie de plein pouvoir, cette structure va passer de nombreux marchés publics<sup>59</sup>, obtenir des emprunts et des rallonges budgétaires pour accélérer et achever les travaux dans les délais. Malgré toutes ces initiatives, le Cameroun ne parvient pas à honorer le cahier de charges et la CAN est délocalisée en Égypte par la CAF. Ce qui déclenche des vifs débats et critiques sur la gestion des chantiers de la CAN. Résolus à imposer le sujet dans l'espace public camerounais, les cyber-activistes de la diaspora vont entamer un travail de dénonciation publique sur la gouvernance des chantiers de la CAN.

En fait, la dénonciation marque la capacité d'un public à créer, contester ou réaffirmer des normes sociales et collectives (Brugidou, 2013). Elle renvoie ici aux accusations formulées par les cyber-activistes de la diaspora autour de la CAN manquée au Cameroun. Elle implique donc un travail de médiatisation afin de rendre visible, dans l'espace public camerounais, les insuffisances, les revendications et les demandes de justice dont les cyber-activistes de la diaspora se font le relais. Sur leurs médias et réseaux sociaux, ceux-ci dénoncent ainsi de nombreux marchés passés de gré à gré, dans la précipitation, « sans le respect des règles et procédures » par la *Task Force*. Pour prouver leurs dénonciations, ils publient des documents d'attribution des marchés présentés comme authentiques et jusqu'ici jamais contestés par le gouvernement. Grâce à cette mise en visibilité des documents sensibles, le public apprend par exemple que, sur 51 marchés passés par la *Task Force*, 41 l'ont été par la procédure de gré à gré, et seuls 10 ont fait l'objet d'appel d'offres.

<sup>55</sup> Stades de compétition, terrains d'entraînement, infrastructures et services techniques associés, hôtels, etc.

<sup>56</sup> Un stade couvert de 60 000 places, un hôtel 5 étoiles de 70 chambres, un centre commercial de 14 000 m<sup>2</sup>, trois salles de cinéma, trois salles de conférence, un musée, deux stades d'entraînement de football de 1000 places chacun, une piscine olympique couverte de 2000 places, un lac artificiel, un gymnase couvert de 1000 places, quatre courts de tennis, un stade de volley-ball, un stade de hand-ball, un stade de basket-ball.

<sup>57</sup> Plusieurs raisons sont évoquées : manque de financement, manquements contractuels, défaillance des entreprises, rupture de contrat, changement d'entreprise, difficultés dans le paiement, etc.

<sup>58</sup> Un groupe temporaire de personnes de différents domaines et spécialités, sous l'autorité du SGPR, pour résoudre le problème particulier d'achèvement des chantiers de la CAN.

<sup>59</sup> On estime à 52 marchés publics passés dans le cadre des chantiers de la CAN par la *Task Force*. <https://actucameroun.com/2021/03/04/mafia-le-scandale-du-complexe-sportif-dolembe-de-a-a-z/>.

EXCLUSIF... DE FÉVRIER 2017 A MAI 2018 L'ÉTAT DU CAMEROUN A PASSÉ POUR 690 MILLIARDS DE FCFA DE MARCHES POUR LE COMPTE DE LA CAN 2019

Sur 51 marchés passés par la TASK FORCE de la présidence de la République sous le commandement du Secrétaire général Ferdinand NGOH NGOH et son assistant Mauger AYEM et avec la complicité de Seraphin FOUA, le secrétaire général de la Primature, 41 L'ONT ÉTÉ PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ. Seuls 10 l'ont été par appels d'offres. Et encore, regardez-vous même les montants pour juger le sort réservé à l'argent de vos impôts.

Vous trouverez ci-joint la première partie des documents. Donnez moi en inbox les propriétaires fictifs ou officiels de ces entreprises.

RENDEZ-VOUS CE DIMANCHE À 15 HEURES POUR LA SUITE ...

BORIS BERTOLT

Attributaire	Montant du Marché	Gré à Gré	Date de signature
Grpt LEONARDO SRL CON UNICO SOCIO/ LEONARDO CAMEROUN SARL	5 962 500 000	OUI	24/02/2017
CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE	71 550 000 000	OUI	20/07/2017
MOTA - ENGIL	46 880 422 625	OUI	16/08/2017
PRIME POTOMAC SOLUTIONS, INC	8 254 008 000	OUI	18/08/2017
PRIME POTOMAC	1 222 222 500	OUI	18/08/2017

Grpt AIDA/ ICE CAMEROUN	379 811 250	OUI	30/11/2017
LE OMPETING	379 984 950	OUI	30/11/2017
CAK	299 694 431	OUI	30/11/2017
Grpt SOCOTEC INTER AFRIQUE/ BETA CONSULT	899 642 168	OUI	30/11/2017
CAUDUC	1 192 500 000	OUI	30/11/2017
LOUIS BERGER SAS	1 518 052 000	OUI	15/12/2017
STE GRUPPO PIZZINI SPA	194 361 129 441	NON	30/12/2015
YENIGUN INSAAT SAYANIVE	165 996 000 000	NON	31/12/2015

Figure 1 : publication des documents officiels sur les marchés des chantiers de la CAN (page Facebook de Boris Bertolt).

Dans les discours, on observe une rhétorique discursive qui dénonce le « silence » du Président de la République, « l'incapacité » du gouvernement à « assurer la transparence », la « défaillance de ceux qui gouvernent », etc. Sur sa page Facebook par exemple, Boris Bertolt dénonce le « plus important scandale de détournements massifs de ces dernières années » et le « silence coupable » du chef de l'État. Il écrit :

*« La CAN 2019 est la preuve que ce pays-là est dirigé par un fantôme ». C'est incroyable ce que l'on observe là. Voilà un type qui décide d'engager plus de 1500 milliards pour une CAN 2019 au Cameroun. Même au moment de son attribution en 2014, ce n'était pas urgent. Le Cameroun était en guerre contre Boko Haram et les chantiers des grandes réalisations qui devaient permettre d'améliorer le cadre de vie des populations, ainsi que la productivité économique n'étaient pas achevés. Mais parce que c'est un Monsieur orgueil, plus superficiel que profond, il s'est lancé dans ce projet juste pour faire comme son prédécesseur Ahidjo qui avait organisé une CAN. Il ne se bouge pas. Ne se rend sur aucun*

*chantier. Ne remplace personne pour montrer qu'il tient à sa CAN. Il s'assoit à nouveau dans son lit et se gargarise des louanges vulgaires et idiotes chantées par ses collaborateurs bandits. Et ce jusqu'à ce qu'on nous retire la CAN ». (Publication de Boris Bertolt, le 05 décembre 2018).*

Par ailleurs, en mettant en cause des entreprises pour le retard dans la livraison des chantiers, l'activiste Boris Bertolt dénonce une « volonté délibérée de ralentir l'attribution des marchés afin de conclure des prestations avec des entreprises appartenant à des amis ». Une situation qui aurait entraîné des situations de corruption et de détournement des deniers publics. C'est ce que dénonce également J. Rémy Ngono dans un direct sur YouTube :

*« La CAN, c'était une occasion pour le Cameroun de faire que les coupures d'électricité diminuent, que les routes soient refaites. Mais, à quoi servira la CAN ? (...) Uniquement des occasions pour détourner de l'argent ! La preuve en est là ! Le stade Paul Biya est devenu ce qu'on appelle aujourd'hui une organisation mafieuse où chaque année, il faut aller contracter des dettes, il faut aller puiser de l'argent dans le budget de l'État, détourner de l'argent, changer de constructeur. La facture ne fait que s'élever où, dit-on, chaque fois, on donne toujours une date de livraison. Là maintenant, beaucoup sont surpris d'apprendre que Paul Biya a signé le 17 février 2021, un décret demandant un prêt d'argent (...), 55 milliards pour les travaux de finition du stade Paul Biya. Et pour la pénétrante Est, il faut aussi là-bas à peu près 89 milliards. (...) alors que beaucoup de gens savent que les 50 milliards auraient eu à permettre la construction de tout un stade »<sup>60</sup>.*

Ce travail des cyber-activistes de la diaspora s'ajoute ainsi à la « fonction signalétique de l'espace public » (Habermas, 1997 [1992] :386). En effet, l'espace public politique a été décrit par Jürgen Habermas, comme « une caisse de résonance apte à répercuter les problèmes qui, ne trouvant pas une solution nulle par ailleurs, doivent être traités par le système politique. En ce sens, l'espace public est un système d'alerte doté d'antennes peu spécifiques, mais sensibles à l'échelle de la société dans son ensemble » (*idem*). Du point de vue de la théorie de la démocratie, l'espace public doit, non seulement percevoir et identifier, mais encore formuler les problèmes de façon convaincante et influente, les appuyer par les contributions et les dramatiser de façon à ce qu'ils puissent être repris et traités par les gouvernants. Les médias et réseaux sociaux jouent, ainsi un rôle majeur dans le travail de problématisation efficace des chantiers de la CAN, notamment parce « qu'ils permettent le développement et l'extension de l'activité communicationnelle » (Habermas, 1981 ; Voirol, 2018 : 52).

Avec la mise en lumière publique des informations et la dénonciation publique, il s'agit ainsi pour ces les cyber-activistes de la diaspora de créer les conditions permettant de prendre à témoin, voire de constituer en ressource le public pour faire naître une controverse sur la gestion des chantiers de la CAN.

---

<sup>60</sup> NGOH NGOH, CHANTAL BIYA & CIE VOLONT DES MILLIARDS, diffusée en direct le 18 février 2021 sur J. REMY NGONO Chaine Officielle de l'Engagement, [@jremyngonochaineofficiell5372](https://www.youtube.com/channel/UCjremyngonochaineofficiell5372).

## 2.2.L'émergence d'un public virtuel connecté à la critique sur la gouvernance de l'État

On observe l'émergence d'une masse critique dans l'espace public camerounais et la structuration d'une conscience politique par la mise en discussion des enjeux liés à la construction des infrastructures de la CAN et la critique de la gouvernance de l'État en général. En effet, une fois le sujet imposé comme objet de débat dans l'espace public numérique grâce aux pratiques d'information et de critique alimentées par les cyber-activistes de la diaspora, on voit se constituer un *public* (Dewey, 1927) qui se connecte à l'enquête sur la gestion des chantiers de la CAN : « *Où sont passés le gymnase, les terrains de tennis, handball et basketball, la piscine olympique, le musée et la salle de cinéma* », s'interroge un internaute. « *Qui dirige même ce pays ?* », se demande un autre. Dans la même logique, un abonné écrit en commentaire : « *le problème de ce pays c'est le président. Il a toujours mis les mauvais joueurs pour gouverner ce pays puis il fait la lâcheté en les mettant en prison* ». Plus globalement, les internautes semblent montrer les limites du régime en place et l'incapacité des gouvernants à administrer le pays dans la « transparence ». Comme on peut le voir, le débat public sur les chantiers de la CAN est très vite devenu une occasion pour eux de se prononcer sur la gestion des affaires publiques et d'interpeller l'État. Le public est, dès lors, placé en position de juger de l'action gouvernementale.

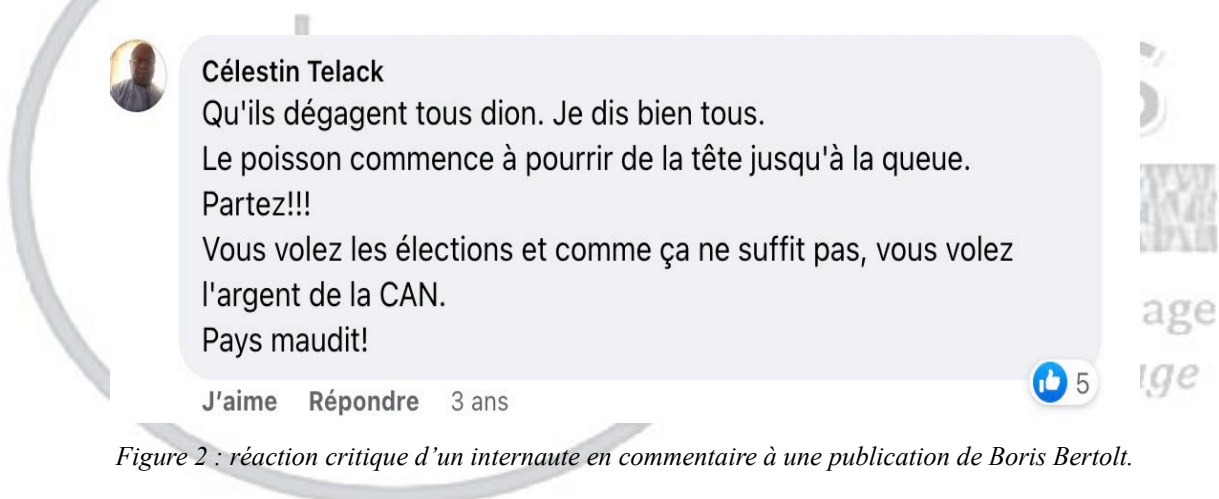


Figure 2 : réaction critique d'un internaute en commentaire à une publication de Boris Bertolt.

La délibération a conduit les internautes à identifier un ensemble de phénomènes à l'origine du « problème » : « l'incurie managériale », « la corruption », « les surfacturations », « l'absence d'avis d'appels d'offres publics dans la fourniture du matériel et des équipements », « les délits d'initiés dans les contrats », etc. Les internautes se sentent liés avec les cyber-activistes de la diaspora devenus comme des « entrepreneurs de cause » qui tentent de définir la gestion des chantiers de la CAN comme problématique. Dans cette entreprise de « construction collective d'un problème public » (Gusfield, 1981), les cyber-activistes de la diaspora révèlent plus d'importance que d'autres acteurs (politiques et sociaux) dans la problématisation des enjeux sociaux dans leur pays d'origine.

On voit se mettre en place une dynamique de participation politique de la diaspora par « la mise en lumière publique et la mise en discussion des enjeux collectifs » (Habermas, 2019/1, p. 16) au sein de l'espace de délibération que constituent les plateformes numériques. La gestion des

chantiers de la CAN est ainsi devenue un « foyer d'attention commun » d'un *public* qui critique, exige plus de publicité et se mobilise pour obtenir une régulation des activités gouvernementales. L'exigence d'ouverture du fonctionnement de l'État, reprise et développée par Habermas était pour Kant (1795) perçue comme un moyen de garantir la concordance de la politique et de la morale. L'idée étant qu'une décision gardée secrète et cachée ne peut pas bénéficier d'une garantie morale. Cette exigence fait de l'espace public, une instance de légitimation des lois et des décisions politiques, et une instance de supervision et de contrôle de l'exercice du pouvoir (Habermas).

On voit ainsi se développer dans l'espace public une opinion commune d'intérêt public autour des chantiers de la CAN qui fait réagir les citoyens dans une perspective de participation citoyenne. Ce public virtuel devient ainsi actif et se positionne comme une instance intermédiaire entre la société et le gouvernement. Il se « se constitue dans et par les activités qui sont destinées à identifier un intérêt de réglementation politique » (Habermas, *ibid.* : 56). La surveillance et la critique du public émergent comme la réaction à un service mal assuré par les gouvernants. Les accusations tendent à démontrer que les personnes investies de la fonction publique ont développé des intérêts distincts de ceux du public qu'elles sont censées représenter et servir. Dès lors, s'observe davantage le potentiel politique et démocratique de la participation politique des diasporas. Car, lorsqu'on sait que « critiquer », c'est, « découvrir dans une configuration de pouvoir sa possibilité inhérente d'être autre qu'elle n'est, ouvrir un espace pour configurer le pouvoir autrement » (Li, 2019 : 31-32), on peut concevoir que les critiques observées dans les débats sur les chantiers de la CAN représentent de potentiels facteurs d'influence sociale et politique, susceptibles d'être mis à profit dans le cadre des mobilisations politiques par les acteurs de la diaspora. Comme le dit Zask, « le sens même de la politique est que le public au sens passif devienne actif » (2005 : 57). Mais, Habermas relève que :

« l'influence politique, fondée sur des convictions publiquement défendues et exercée au moyen des médias, ne se transforme en pouvoir politique – autrement dit en potentiel permettant de prendre des décisions qui engagent – que dans la mesure où elle agit sur les convictions des membres autorisés du système politique, déterminant ainsi le comportement à la fois d'électeurs, de parlementaires, de fonctionnaires, etc. » (1997[1992]) : 390).

Finalement, des discussions éparses sur les réseaux sociaux sur la gestion des chantiers de la CAN ont été liées dans un seul grand sujet pour devenir le "Cangate". Les cyber-activistes de la diaspora sont parvenus à faire exister le "scandale" de la CAN dans l'espace public camerounais. Cela se voit notamment par la reprise et la reformulation de leurs discours dans les espaces de discussion en ligne, les médias classiques, les conversations sociales hors ligne, les discours politiques et même dans les espaces politiques. Comme tendent à montrer les interventions de nombreux internautes, en informant les citoyens, les cyber-activistes de la diaspora font « un travail qui a porté ses fruits » et qui « permet d'éclairer la situation dans le sérail ». Ce qui montre que les discours des cyber-activistes de la diaspora ont procuré une réalité à l'opinion publique sur la gestion des chantiers de la CAN.

La divulgation de documents confidentiels sur les réseaux sociaux préoccupe le gouvernement : « au-delà du fait que ces pratiques répréhensibles sont de nature à compromettre l'efficacité de l'action publique, elles constituent également des atteintes graves à la sûreté de l'État, de plus

en plus en proie à des menaces sécuritaires, multiformes »<sup>61</sup>. De telles "indélicatesses" ont pourtant permis au public d'accéder à un nombre important d'informations sur la gestion des chantiers de la CAN. Plusieurs explications sont avancées pour identifier les motivations et les sources d'informations des activistes de la diaspora : à mesure qu'approche le moment d'une éventuelle transition politique, des clans virtuellement connus seraient en compétition pour succéder au président Paul Biya âgé de 91 ans et au pouvoir depuis près de 42 ans<sup>62</sup>. Au centre de cette guerre larvée, ils utiliseraient les journalistes et les cyber-activistes de la diaspora, dont Boris Bertholt et J. Rémy Ngonu, pour diffuser des informations compromettantes pour les concurrents. Ainsi, des documents et informations confidentiels des institutions de l'État et des organismes du secteur public sont régulièrement divulgués auprès d'un public "non autorisé" par les cyber-activistes, régulièrement au mépris du respect de l'obligation de discrétion professionnelle incombant aux agents de l'État.

Mais, c'est surtout l'indignation collective et la structuration d'une conscience politique autour du "Cagate" qui amène le gouvernement à régir pour modifier les perceptions ressenties suite à la diffusion des informations sur les chantiers de la CAN et restaurer une sorte de dialogue social avec les citoyens. Cette réaction se fait notamment par la criminalisation des cyber-activistes décrits comme une « menace pour la paix au Cameroun ». Considéré par le régime comme « une offensive de l'étranger pour déstabiliser le Cameroun », l'activisme politique des acteurs de la diaspora fait dire au régime en place que « la diaspora c'est l'opposition »<sup>63</sup>. Toutes ces situations rendent l'opposition de plus en plus évidente entre « le pays » et « l'étranger » (Tchingankong, 2019). Les autorités étatiques envisagent d'ailleurs « d'organiser la traque, afin de débusquer et de mettre hors d'état de nuire ces félons du cyberspace »<sup>64</sup>. En criminalisant ainsi les activistes de la diaspora, il s'agit pour le gouvernement de leur retirer la légitimité nécessaire pour exercer le rôle de « d'entrepreneur de cause » (Neveu, 1999b, 2015) dans leur pays d'origine. Ainsi, ces activistes n'auraient plus la qualité pour prendre part aux activités visant à « influencer sur les conditions et les fins de l'association » (Zask, 2005 : 57). Par ailleurs, le gouvernement tente d'investir le cyberspace pour briser la dynamique. Des "influenceurs" et "influenceuses" sont recruté.e.s pour porter le flambeau de la CAN et « redorer l'image du Cameroun »<sup>65</sup>. En recourant aux services de ces nouveaux acteurs de l'espace médiatique, il

<sup>61</sup> Philémon Yang, Premier ministre de 2009 à 2019, Conseil de cabinet, le 29 mars 2018.

<sup>62</sup> Plusieurs explications sont avancées pour identifier les motivations et les sources d'informations des activistes de la diaspora : à mesure qu'approche le moment d'une éventuelle transition politique, des clans virtuellement connus (« clan Franck Biya », clan Ngho Ngho », « clan Motaze », « clan Ekang », « clan Bulu », « clan Béti » « clan Nanga ») seraient en compétition pour succéder au président Paul Biya âgé de 91 ans et au pouvoir depuis près de 42 ans. Au centre de cette guerre larvée, ils utiliseraient les journalistes et les cyber-activistes de la diaspora, dont Boris Bertholt et J. Rémy Ngonu, pour diffuser des informations compromettantes pour les concurrents. Ainsi, des documents et informations confidentiels des institutions de l'État et des organismes du secteur public sont régulièrement divulgués auprès d'un public "non autorisé" par les cyber-activistes, régulièrement au mépris du respect de l'obligation de discrétion professionnelle incombant aux agents de l'État.

<sup>63</sup> Si Boris Bertolt et J. Rémy Ngonu nient toute appartenance à un quelconque parti politique au Cameroun, ils apportent ouvertement leur soutien à l'opposant Maurice Kamto, leader du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC). Du fait de cette proximité avec l'opposition, ils sont souvent accusés, à tort ou à raison, de faire « quelques arrangements avec la vérité » dans leurs discours contre le régime en place au Cameroun.

<sup>64</sup> Cavaye Yégué Djibril, 10 novembre 2016.

<sup>65</sup> Nathalie Koah, Coco Emilia, Valerie Ayena, Cédric Ndawa, David Eto'o, Atome Blogueur, Didier Lefa, Dylan Akame, Laura Dave, Moustik, Celin Fotso, etc. Ces influenceurs et influenceuses font désormais partie des métiers de la communication en profitant de leur popularité sur les plateformes numériques telles que Tik Tok,

s'agit clairement pour le gouvernement de jouer sur le même terrain que les cyber-activistes de la diaspora et ainsi contrer leur influence sur l'espace public numérique. En outre, Boris Bertolt a signalé la disparition de ses comptes du réseau social Facebook comme une manœuvre du gouvernement camerounais pour le déconnecter de son audience et le « faire taire virtuellement »<sup>66</sup>.

Au demeurant, la gestion des chantiers de la CAN est ainsi devenue un enjeu clivant dans l'espace public en suscitant par ailleurs l'intérêt d'une opinion publique désormais informée des "manœuvres de détournement" des derniers publics.

## Conclusion

Aspirant à participer au dialogue politique et social, ainsi qu'à la promotion de la démocratie dans leur pays d'origine, les activistes de la diaspora mobilisent depuis quelques années un registre d'actions diversifié pour tenter d'influencer l'exercice du pouvoir au Cameroun. Au cœur de cet activisme politique, l'analyse de l'expérience des chantiers de la CAN montre l'évolution dans le registre d'actions contestataires de ces acteurs. Par la diffusion des informations, la dénonciation publique et l'exigence de publicité sur la construction des infrastructures, les cyber-activistes de la diaspora sont parvenus à constituer un public virtuel critique de la gouvernance de l'État. La structuration d'une conscience politique autour du scandale a contraint l'État à réagir pour garder le contrôle de l'opinion publique et une capacité d'intervention sur les rassemblements politiques en ligne. Cette nouvelle dimension de la participation politique permet aux acteurs de la diaspora de mettre en place une dynamique du pouvoir social par la mobilisation citoyenne dans l'espace public avec les plateformes numériques comme facteurs d'émergence. Dès lors, l'espace public ne saurait plus être appréhendé par la seule dimension territoriale de l'État. En élargissant l'espace public, les outils numériques contribuent à forger la citoyenneté numérique des acteurs de la diaspora désormais impliqués dans la légitimation de l'action publique/gouvernementale dans leur pays d'origine. Cette analyse contribue ainsi à éclairer les nouvelles modalités de participation politique des diasporas dans leur pays d'origine.

## Références bibliographiques

- Almond, G. et Verba S. (1963). *The Civic Culture: Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Princeton, Princeton University Press.
- Bathelot, B. (2023). Influenceur digital. Dans *L'encyclopédie illustrée du marketing*.
- Brugidou M., (2013/2). L'institutionnalisation de la norme sociale entre stigmatisation et dénonciation. *Langage et société*, n°144, pp. 85-105.
- Chauvet L., Dedieu J.-P., Gubert F. et Mesplé-Somps S. (2017), *Migrants, acteurs des changements politiques en Afrique ?*, Bruxelles, De Boeck supérieur.

---

Facebook, Instagram et YouTube. Les 2 et 8 décembre 2021, le ministre des Sports a organisé des séminaires à leur attention afin de présenter les enjeux, les défis et les opportunités de l'organisation de la CAN 2021.

<sup>66</sup> Le 22 juin 2022, une attaque informatique a réussi à désertifier et dépublier la page *Boris Bertolt*, puis désactiver le compte Facebook *Boris Bertolt*. Publication de Boris Bertolt sur sa page Facebook.

- Dewey, J. (1967). Le schème de l'enquête. *Logique. La théorie de l'enquête*. PUF. 165-185.
- Gadras, S. et Greffet, F. (2013). Guest editorial: towards a comprehensive definition of online political participation. *International Journal of Electronic Governance*, vol. 6, n° 4.
- Greffet, F. (2020). Citoyenneté numérique. Dans *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/citoyennete-numerique/>.
- Gusfield, J. (1981). *The Culture of Public Problems: Drinking, Driving, and the Symbolic Order*. Chicago, University of Chicago Press.
- Habermas J. (2019/1). Réflexions sur le concept de participation politique. *Archives de Philosophie*. <https://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2019-1-page-11.htm>. (Consulté le 02/05/2022).
- Habermas, J. (1987a), *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard.
- Habermas, J. (1993). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Éditions Payot.
- Habermas, J. (1997[1992]). Le rôle de la société civile et de l'espace public politique. *Droit et démocratie*, Gallimard, 386-414.
- Kamdem, P. (2007). *Camerounais en Ile-de-France. Dynamiques migratoires et stratégies d'intégration sociospatiale différenciées*. L'Harmattan.
- Kamdem, P. (2008). *Le Mouvement associatif de la diaspora camerounaise : enjeux et perspectives*, L'Harmattan.
- Li, T. M., (2019). Politics, Interrupted. *Anthropological Theory*, vol. 19(1), 29–53.
- Lits, M. (2016). Espace public et opinion : de la presse écrite à Internet. *La Communication*, 239-247.
- Manga Edimo, R.M. (2008). *La participation des diasporas camerounaises de France et de Grande-Bretagne à la vie politique nationale : émergence et consolidation de la citoyenneté à distance*. Mémoire de DEA non publié. Université de Yaoundé II.
- Manga Edimo, R.M. (2011). *La citoyenneté virtuelle des immigrés camerounais de France*. Thèse de doctorat non publiée. Université de Yaoundé II.
- Monnoyer-Smith, L. (2011/1). La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ?. *Participations (2011/1)*, 156-185.
- Nedelcu, M. (Re)penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales?, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 26 - n°2 | 2010. <http://journals.openedition.org/remi/5122>.
- Nkoyock, A. (2015). *Diaspora camerounaise : en dehors de l'État, au sein de la nation*, Kiyikaat.
- Nkuitchou Nkouatchet, R. (2022). Le Cameroun et le tabou de la marginalisation de sa diaspora. *L'Espace politique*, 43. <http://journals.openedition.org/espacepolitique/9610>.
- Organisation internationale pour les migrations/Migration Policy Institute, (2012). *Comment associer les diasporas au développement : Manuel à l'usage des décideurs et praticiens dans les pays d'accueil et d'origine*.
- Paquot, T. (2015). *L'espace public*. La Découverte
- Tchingankong Yanou, M. (2019). Le champ politique camerounais "à l'étranger" au travers des rivalités entre partis politiques. *Revue internationale de politique comparée*, 26, 83-105.
- Voiron, O. (2018). *Habermas et les médias*. Dans I. Aubert et J.-F. Kervégan (dir.), *Dialogues avec Jürgen Habermas*, 145-162. CNRS.

- Voirol, O., (2006). Espace public, médiations, reconnaissance : éléments de reconstruction d'une théorie critique de la communication. Sous la direction de P. Beaud et F. Flahault. Atelier national de reproduction des thèses, Lille.
- Wongo Ahanda, A., (2014). *Comment s'informent et communiquent les Camerounais de l'étranger ? : communication et transnationalisme*. L'Harmattan.



**PROCHAINS APPELS**

**NEXT CALLS**

**CINETISMES**

Revue pluridisciplinaire sur le langage  
*Pluri-disciplinary Journal on language*

## DU RAYONNEMENT DES LITTÉRATURES AFRICAINES : 30 ANS DE CRÉATION ET DE PENSÉE

Version française – English Version

### Argumentaire

Ce nouvel appel à articles vise à mettre en lumière le renouvellement des littératures africaines sous l'angle de la création esthétique et de l'évolution de la pensée, et l'émergence de nouvelles figures littéraires issues des webtechnologies.

En outre, l'écosystème numérique a permis l'éclosion d'une expression militante et citoyenne jamais observée jusque-là. Longtemps réduits au silence ou à une parole censurée, bon nombre d'acteurs ont enfin trouvé par ce canal le terrain privilégié de déploiement d'une expression libre, sans filtre et porteuse de nouveaux espoirs. Par ailleurs, que ce soit sur un terrain politique, économique, culturel, etc., on est en droit de faire écho à une sorte de néo-révolution cybernétique qui cristallise de forts enjeux. En tout état de cause, il est digne d'intérêt de citer entre autres parmi ces figures émergentes et de plus en plus célèbres :

- des cyberactivistes, à l'instar de Nathalie Yamb (Cameroun), Kemi Seba (Mali)... ou encore Mwazulu Diyabanza (Congo) ;
- des webpolitiques : Ousmane Sonko (Sénégal); Alaa Salah (Soudan)... ;
- des e-entrepreneurs : Rebecca Enonchong (Cameroun) ; Lual Mayen (Soudan) ;
- des cyber-environmentalistes : Gabriel Klaasen (Afrique du Sud) ; Ahmed Elhadj Taieb (Tunisie) ; Vanessa Nakate (Ouganda) ;
- des cyber-économistes : Kako Nubukpo (Togo) ; Felwine Sarr (Sénégal) ... ;
- des militaires 2.0 : Ibrahim Traoré (Burkina Faso) ; Hassimi Goita (Mali) ; général Abderrahmane Tiani (Niger)... ;
- des influenceur-se-s 2.0 : Biscuit de mer (Cameroun) ; général Makosso (Côte d'ivoire), etc.

Il y a un peu plus de 30 ans, de mémoire, le vent de la démocratie soufflait au sein de la plupart des pays africains avec sa cohorte de libertés. À la faveur de cette évolution, la parole publique se libère et, avec elle, de nouveaux modes de pensées et de styles d'expression émergent.

L'avènement de la démocratie succède en réalité à la période post-coloniale. Le renouvellement de la pensée va s'appuyer essentiellement sur des revendications sociales et politiques, à la charnière de ces deux époques. L'époque post-coloniale peut être empiriquement située à partir des indépendances (autour des années 1960) jusqu'à avant l'avènement de la démocratie. L'époque d'émergence démocratique commencerait à la fin des années 1989 jusqu'à nos jours.

La période postcoloniale se caractérise par un sentiment conflictogène grandissant vis-à-vis de la présence du Colon. Sur cette base, il se met en place une résistance pour chasser l'opresseur

colonial. Cette résistance est polydimensionnelle, à la fois politique, sociale et intellectuelle. Les luttes d'indépendance reprises en chœur dans les littératures des colonies françaises ont rendu ainsi fascinant l'apport esthétique de nombreux auteurs, entre autres, Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire), Ousmane Sembène (Sénégal), Sony Labou Tansi (République démocratique du Congo), Tchicaya U'Tam'si (République du Congo), Aminata Sow Fall (Sénégal), V-Y Mudimbe (République démocratique du Congo), Chinua Achebe (Nigéria), Ferdinand Oyono (Cameroun), Mongo Beti (Cameroun), Anton Wilhelm Amo (Ghana); Nelson Mandela (Afrique du Sud), Wole Soyinka (Nigéria), Tsitsi Dangarembga (Zimbabwe); Yvone Vera (Zimbabwe); Ngũgĩ wa Thiong'o (Kenya), Kossi Efovi (Togo), etc.. La plupart de ces auteurs et autrices sont des personnalités politiques dont la littérature sert de propagande positive ou négative vis-à-vis de l'administration coloniale régente. La période postcoloniale est une période scellée par de nombreux accords coloniaux entre la nouvelle élite africaine et l'ancien pouvoir colonial, dans le grand secret du peuple. D'abord célébrée, cette nouvelle élite africaine va reproduire une gestion coloniale ; à raison, puisque c'est le seul système de gouvernance auquel cette élite a été confrontée. Pour la plupart, c'est un système de parti unique qui prévaut. Ceci est d'ailleurs normal et accepté par le peuple puisque les grandes figures de ces partis sont souvent des personnages emblématiques de la révolution des indépendances.

L'expression des libertés dites démocratiques donne lieu à de violentes répressions ainsi qu'à de nombreux exils. Inhabitué de la contradiction et de l'opposition, les nouveaux dirigeants africains sont confrontés à la critique d'eux-mêmes et de leurs gouvernances. Autorisées à exercer leurs libertés démocratiques, de nombreuses défections par des caciques du bureau politique au pouvoir auront lieu sur fond de déclaration de guerre (coup d'État) ou tout simplement d'assassinats ; des activistes vont naître...

L'arrivée d'Internet et des médias sociaux dans la foulée va créer un véritable bouleversement opérationnel et pratique, notamment en termes de nouvelles formes de révolution citoyennes, avec des répercussions mondiales (facilités de mobilisation ... de conscientisation). Les événements récents au Mali, Burkina Faso... et au Niger sont d'une actualité brûlante. L'on est passé sans transition d'une littérature d'inspiration coloniale, puis nationaliste, à panafricaniste. De nouveaux modes de pensées et formes d'expression de la pensée sont impulsés par la puissance numérique à travers les canaux optimisés de médiatisation sociale (TikTok, Facebook, WhatsApp...).

De proche ou de loin, l'on voit bien que les modes de discours et d'expression s'adaptent à l'actualité (biens mal-acquis ; rapatriement des objets d'art africains ; revue des accords coloniaux, changement des gouvernants africains jugés dévoués aux intérêts de l'ancienne puissance coloniale, question de la parité monétaire, Droits de l'homme, Djihadisme dans le Sahel, le climat, etc.). C'est à la fois une vision sociale, économique, culturelle et politique d'émancipation.

Le renouvellement des modes esthétiques de littérature et d'affirmation de la pensée africaine contemporaine va ainsi se réadapter grâce à Internet et permettre aux auteurs d'être beaucoup plus efficaces. La littérature cyberactiviste est ainsi portée par diverses voix du/sur le Continent, parmi les plus en vue, celles :

- des écrivains et écrivaines : Patrice Nganang (Cameroun); Léonora Miano (Cameroun) ; Sabelo Ndlovu-Gatsheni (Zimbabwe), Fatou Diome (Sénégal) ; Alain Mabanckou (franco-congolais) ;
- et des philosophes : Kwasi Wiredu (Ghana) ; Kwame Anthony Appiah (Ghana); Ali Benmakhlouf (franco-marocain); Souleymane Bachir Diagne (Sénégal) ; Nadia Yala Kisukidi (franco-congolaise) ; Jean-Godefroy Bidima (Cameroun) ; Achille Mbembe (Cameroun), etc.

Au fur et à mesure que ce réveil nationaliste prend d'assaut les réseaux et médias sociaux, l'on assiste aussi à une polémisation des émotions, consubstantielle à un emboîtement de représentations positives ou négatives présentes dans la/les mémoire(s) individuelles/collectives.

« Nombreux/ses sont les écrivains et écrivaines, ainsi que le précise Jean-Pierre Cléro (2000 : 245-246), auteurs et autrices de mémoires, de nouvelles, de romans qui ont mis en scène une perception [de la littérature africaine, c'est nous qui le précisons], soit parce qu'elle était particulièrement belle ; soit parce qu'elle rappelait à l'improviste une autre perception, séparée d'elle par plusieurs décennies et faisait vibrer l'intervalle de toute une série d'affects et de représentations [...] ; soit enfin, comme si elle était le point de départ ou le point d'arrivée d'une longue quête affective qui ne parvenait à trouver sa vérité que dans l'acte même de se représenter cette perception ou de la narrer. »

La tâche qui se dessine devant nous désormais est de broser un état des lieux de ce rayonnement en termes de création et de pensée. Il s'agit de rendre compte de la résonance des littératures africaines contemporaines (perception ; sens commun ; espace ; fiction ; critique de la subjectivité) et les horizons qu'elles redessinent à divers plans (humain, épistémologique, didactique, opérationnel, etc.).

### Structure de l'ouvrage

Les propositions sont subordonnées aux axes suivants, sans pour autant y être limitées :

- Littératures africaines (formes esthétiques, état des lieux, nouvelles valeurs, auteurs, etc.)
- Spécialistes du monde francophone et au-delà (auteurs, critiques et éditions)
- Dynamique des langues/discours dans l'espace africain (pratiques technodiscursives, traduction, interactions, collages, poésie numérique ; cyberlittérature)
- Varia

### Les articles

Les articles soumis doivent être inédits, et, selon la langue principale de communication, seront précédés d'un *résumé en anglais ou en français* (8 lignes max.) et de *mots-clés* (5 lignes max.). Les mots du titre ne doivent pas apparaître comme mots clés.

La revue accepte deux types de contribution :

- *des articles courts*, tels que des comptes rendus d'expérience qui ne dépasseront pas 10 pages. Ceux-ci ont un rôle informatif, et peuvent donner une photographie

contextualisée de pratiques innovantes. Ils peuvent également exprimer un point de vue, un témoignage ou une prise de position, matière à débat, etc.

- ▶ *Des articles longs*, traitant de questions plus théoriques ou générales. Les articles de synthèse ou communications de résultats de recherches doivent rendre compte d'un travail original et faire preuve de rigueur scientifique dans un langage clair et accessible.
- ▶ Le protocole de rédaction est accessible sur le site web de la revue : <https://www.revue-cinetismes.com/> ou auprès du secrétariat de la revue.

Les auteurs sont responsables de l'exactitude de leurs références et citations.

## Calendrier

- Lancement de l'appel : **mars 2024**
- Date limite de soumission des articles : **2 août 2024**
- Notification d'acceptation aux auteurs : **15 septembre 2024**
- Date limite de réception des articles corrigés : **10 octobre 2024**
- Parution du dossier thématique : **décembre 2024**
- Parution du dossier varia : **septembre 2024**

## Coordination du numéro

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO (Université de Douala, Cameroun)

Jean-Pierre FEWOU-NGOULOURE (Université Lyon 3/Toulouse, France)

Hugues AZÉRAD (Magdalene College, Université de Cambridge, Royaume Uni)

## Comité scientifique et de lecture

Charles Forsdick (Murray Edwards College, Université de Cambridge, Royaume Uni), Alioune Sow (Université de Floride, Gainesville, USA), Emmanuel Ndour (Université du Witwatersrand, Johannesburg) ; Alda Flora Amabiamina (Université de Douala, Cameroun); Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Côte d'Ivoire), Sihame kharroubi (Université de Tiaret, Algérie), Dior Harouna (UCAD-Dakar, Sénégal), Yaya Mountap-Beme (Université de Maroua, Cameroun), Njutapwoui Aboubakar Sidi (Université de Maroua, Cameroun) ; Mbarga François (Université de Yaoundé 1, Cameroun) ; Charles Sylvain Eloundou Mvondo (Université de Dschang, Cameroun) ; Olivia Ngah (Université de Douala, Cameroun), Ferdinand Njoh Kome (Université de Douala, Cameroun)

**Contact - Secrétariat :** [revuecinetismes@gmail.com](mailto:revuecinetismes@gmail.com) (Dossier Thematique)  
[varia.cinetismes@gmail.com](mailto:varia.cinetismes@gmail.com) (Varia)

**Frais insertion:** 50, 000 FCFA

## English Version

# THE GLOBAL INFLUENCE OF AFRICAN LITERATURE: CELEBRATING 30 YEARS OF CREATION AND THOUGHT

This new call for papers of *Cinétismes* aims to highlight the renewal of African literature in terms of aesthetic creation and evolution of thought, and the emergence of new literary figures born of web technologies.

In addition to this, the digital ecosystem has given rise to an unprecedented level of militant and civic expression. Long reduced to silence or subjected to censorship, many actors have at last found this channel to be a privileged medium for unfettered, unfiltered expression which are becoming harbingers of new hope. Whether it be in the political, economic or cultural spheres, we are witnessing a cybernetic neo-revolution that is crystallizing high stakes. In any case, it is worth mentioning among these emerging and increasingly famous figures:

- cyberactivists, such as: Nathalie Yamb (Cameroon), Kemi Seba (Mali), Mwazulu Di-yabanza (Congo);
- webpoliticians: Ousmane Sonko (Senegal); Alaa Salah (Sudan)... ;
- e-entrepreneurs: Rebecca Enonchong (Cameroon); Lual Mayen (Sudan);
- e-environmentalists: Gabriel Klaasen (South Africa); Ahmed Elhadj Taieb (Tunisia); Vanessa Nakate (Uganda);
- cyber-economists: Kako Nubukpo (Togo); Felwine Sarr (Senegal) ...;
- military 2.0: Ibrahim Traoré (Burkina Faso); Hassimi Goita (Mali); General AbderrahmaneTiani (Niger)... ;
- 2.0 influencers: Biscuit de mer (Cameroon); General Makosso (Ivory Coast), etc.

Just over 30 years ago, the winds of democracy blew across most African countries, bringing with it a host of freedoms. As a result, public speech became freer and, with it, new modes of thought and styles of expression emerged.

The advent of democracy was in fact the successor to the post-colonial period. At the crossroads of these two eras, the renewal of thought was essentially based on social and political demands. The post-colonial period can be empirically situated from independence (around the 1960s) to before the advent of democracy. The era of democratic emergence would begin in the late 1980s and continue to the present day.

The task now before us is to take stock of this influence in terms of creation and thought. The aim is to give an account of the resonance of contemporary African literatures (perception; common spaces; space; fiction; critique of subjectivity) and the horizons they can redraw on various levels (human, epistemological, didactic, operational, etc.).

## Structure of the Special issue:

We welcome proposals that should be exploring, including but not limited to, the following axes:

- African literatures (aesthetic forms, state of the art, new values, authors, etc.)
- Specialists from the French/English-speaking world and beyond (authors, critics and publishers)
- Dynamics of language/discourse in the African space (technodiscursive practices, translation, interactions, collages, digital poetics; cyberliterature)
- Varia

## The articles

The submitted articles, depending on the main language of communication, must be preceded by an abstract in English or French (8 lines max.) and keywords (5 lines max.). Words in the title should not appear as keywords.

The journal accepts two types of contribution:

- 1) short articles, such as personal or journalistic accounts, not exceeding 10 pages. These need to have an informative role, and can provide a contextualized snapshot of innovative practices. They can also express a point of view, a testimonial or a position open to debates, etc.
- 2) long articles, dealing with more theoretical or general issues, should not exceed 15 pages. Review articles or presentations of research results should reflect original work and scientific rigor in clear, accessible language.

The editorial stylesheet is available on the journal's website: <https://www.revue-cinetismes.com/> or from the journal's administrator.

## Timetable:

- Deadline for submission of articles: **02 August, 2024**
- Notification of acceptance of article to authors: **15 September, 2024**
- Deadline for receipt of corrected articles: **10 October, 2024**
- Publication of Journal special issue: **December 2024**
- Publication of Journal Varia : **September 2024**

## Special Issue Editors

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO (University of Douala, Cameroon)

Jean-Pierre FEWOU-NGOULOURE (University of Lyon 3/Toulouse, France)

Hugues AZÉRAD (Magdalene college, University of Cambridge, United Kingdom)

## Scientific committee

Charles Forsdick (Murray Edwards College, University of Cambridge, United Kingdom), Alioune Sow (University of Florida, Gainesville, USA), Emmanuel Ndour (University of the Witwatersrand, Johannesburg); Alda Flora Amabiamina (University of Douala, Cameroon); Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Ivory Coast), Sihame kharroubi (University of Tiaret, Algeria), Dior Harouna (UCAD-Dakar, Senegal), Yaya Mountap-Beme (University of Maroua, Cameroon), Njutapwoui Aboubakar Sidi (University of Maroua, Cameroon); Mbarga François (University of Yaoundé 1, Cameroon); Charles Sylvain Eloundou Mvondo (University of Dschang, Cameroon); Olivia Ngah (University of Douala, Cameroon), Edouard Djob Likana (University of Douala, Cameroon) Ferdinand Njoh Kome (University of Douala, Cameroon)

**Contact - Secretariat :** revuecinetismes@gmail.com (Thematic Files)  
varia.cinetismes@gmail.com (Varia)

**Insertion Fees : 50,000 FCFA**

## Sources

- Appiah A., Mangeon A. (2018), Du « moment africain » à « l’afropolitanisme » contemporain, *Dynamiques actuelles des littératures africaines*, pp. 47-59, URL : <https://www.cairn.info/dynamiques-actuelles-des-litteratures-africaines--9782811119829-page-47.htm>, consulté le 11 septembre 2023 à 12 heures 57 minutes.
- Bouloga, Fabien Eboussi (2000), *La Crise du Muntu*, Présence africaine.
- Cléro J-P. (2000), *Théorie de la perception. De l’espace à l’émotion*, L’interrogation philosophique, Puf.
- Ducournau C. (2022), Patrice Nganang, « homme-numérique » à la croisée du littéraire et du politique, URL : <https://journals.openedition.org/coma/8685>, consulté le 29 août 2023 à 4heures 27minutes.
- Garnier, X. (2022), *Ecopoétiques africaines, Une expérience décoloniale des lieux*, Karthala.
- Koffi Anyinefa, Cahiers d’études africaines, 191 | 2008, section « Le scandale Beyala », sur le site Etudesafriaines.revues.org, 26 septembre 2008 (consulté le 9 juin 2014).
- Miano L. (2011), *Ces âmes chagrines*, Plon.  
(2021), *L’autre langue des femmes*, Grasset.
- Nganang, P. (2006), *Dernières nouvelles du colonialisme*, Vents d’ailleurs.
- Nganang, P. (2018), *La Révolte anglophone. Essais de liberté, de prison et d’exils*, Teham.
- Paveau, A-M. (2015), « L’intégrité des corpus natifs en ligne. Une écologie postdualiste pour la théorie du discours », Cahiers de praxéma 1 que 59, p. 65-90.
- Sarr, F. (2016), *Afrotopia*, Philippe Rey
- Tansi, Sony Labou (2015), *Encre, sueur, salive et sang*, Seuil.
- Tonda, Joseph (2015), *L’Impérialisme postcolonial*, Karthala.
- Tonye A.J., Ondoua Biwole V. M., Mandou Ayiwouo F., Ngodgi Tcheudjou L. (2024), *Influenceur ou influenceuse, une position socio-numérique en débat. Regard des sciences du langage et des SICs*, Connaissances et Savoirs, Paris.

Ces figures de l'activisme en Afrique, URL : <https://www.makers.africa/ces-figures-de-lactivisme-en-Afrique-1-3/>, consulté le 11 septembre 2023 à 10 heures 03 minutes.  
*Jeune Afrique* [en ligne], Qui sont les webactivistes africains ?, URL : <https://www.jeunefrique.com/376230/economie-entreprises/qui-sont-les-webactivistes-africains/>, consulté le 11 septembre 2023 à 11 heures 44 minutes.



## Protocole de rédaction

---

### Longueur des articles : 12 à 15 pages

- Les articles devront être fournis en version numérique au format Word et PDF.
- Le texte, dessins, et graphes seront composés en times corps 9 interligne simple, largeur 11cm.

### Soumissionnement : 02 fichiers au moins

- L'article en lui-même, dans une version anonyme, sans page de garde, mais avec une page de titre incluant le titre, le résumé ainsi que 05 mots-clés séparés par des virgules, dans la langue de l'article. Proposer au moins un terme correspondant à la discipline scientifique dans laquelle le travail s'inscrit. La liste des Références (30 maximum). Pour une revue de littérature ou de synthèse, les références bibliographiques n'excéderont pas 150.
- La page d'accompagnement comportant les informations suivantes :
  - Nom, Prénom du ou des auteurs en minuscule, Fonction, Adresse universitaire, Adresse personnelle, Courriel : @.
  - Titre de l'article en minuscule, corps 14, gras, Times new roman (08 mots maximum).
  - Résumé en français et/ou en anglais (500 mots maximum).
  - Mots-clés en français et/ou en anglais (05 mots-clés maximum).
  - Brève description de 500 signes maximum (espaces compris) qui met en avant l'impact et l'aspect innovant de l'article.
  - Courte présentation (500 signes maximum espaces compris) mentionnant les thèmes de recherche et publications récentes de chacun des auteurs.
  - résumé de 1000 signes maximum (espaces compris) en français et en anglais faisant apparaître le thème, la problématique et les résultats de la contribution.
  - les mots-clés de l'article en français et en anglais (5 maximum pour chaque langue).
- Les graphiques, bien qu'ajoutés au corps de l'article à titre de repère, font l'objet d'un fichier distinct de celui du texte et sont transmis dans le format d'origine du logiciel qui a permis de les créer, ainsi que dans un format vectoriel (PDF ou EPS).

**Caractères :** Jamais de gras souligné

**Mise en page :** Format A4, marge 2,5 cm de chaque côté.

**Police :** Times new roman, corps 12, interligne "continu" aussi bien dans le corps du texte que dans les citations. Passer une ligne entre 2 paragraphes - pour les citations et les intertitres, passer une ligne avant et une ligne après. Éviter de multiplier les subdivisions.

### Intertitres

- Titre 1 : taille 13 ; Titre 2 : taille 12 ; Titre 3 : gras italique.
- Numérotation : chiffre arabe : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2., 2.1 ; 2.2, etc.

### Citations

- Moins de 03 lignes, incorporées au texte entre « guillemets en italique ».
- Plus de 03 lignes, retrait 2cm à gauche « entre guillemets », interligne simple, caractère normal, taille 10.

**Exemples :** Retrait de 1 cm, numérotés, numéro entre accolades, texte « entre guillemets », références de l'extrait entre parenthèses, suivi de la page éventuellement, taille 11, interligne simple, caractère normal, taille 11 : [1] « exemple. » (Ouvrage, année de publication, page).

### Mise en relief

- Titres d'ouvrages, de revues et de journaux en italiques.
- Titres d'articles, de poèmes et de chapitres entre guillemets.

### Notes

- Numérotation consécutive du début à la fin de l'article.
- Toutes les notes de bas de page sont explicatives et non référentielles.

**Références :** Insérées directement à la fin de la citation auteur, année, page (Ex. Saussure, 2002 : 196).

### Bibliographie

- Par ordre alphabétique d'auteurs.
- Modèle APA Style recommandé.

**Écriture inclusive :** Nous favorisons l'écriture inclusive à double conjonction : « lectrice et lecteur ».



## Guidelines

---

### Length of articles: 12 to 15 pages

- Articles must be provided in digital version in Word and Pdf format.
- The text, drawings, and graphs will be composed in body times 9 single-spaced, width 11cm.

### Submission : 02 files at least

- The article itself, in an anonymous version, without cover page but with a title page including the title, the summary as well as 05 keywords separated by commas, in the language of the article. Propose at least one term corresponding to the scientific discipline in which the work falls. The list of References (30 maximum). For a literature or summary review, the bibliographic references will not exceed 150.
- The accompanying page with the following information:
  - Surname, First name of the author(s) in lower case, Function, University address, Personal address, Email: @.
  - Title of the article in lower case, body 14, bold, Times new roman (08 words maximum).
  - Abstract in French and/or English (500 words maximum).
  - Keywords in French and/or in English (05 keywords maximum).
  - Brief description of a maximum of 500 characters (spaces included) which highlights the impact and the innovative aspect of the article.
  - Short presentation (500 characters maximum including spaces) mentioning the research topics and recent publications of each of the authors.
  - Summary of 1000 characters maximum (spaces included) in French and in English showing the theme, the problem and the results of the contribution.
  - The keywords of the article in French and in English (5 maximum for each language).
- The graphics, although added to the body of the article as a reference, are the subject of a separate file from that of the text and are transmitted in the original format of the software which made it possible to create them, as well as only in vector format (PDF or EPS).

**Characters:** Never bold underlined

**Format:** A4 size, 2.5 cm margin on each side.

**Font:** Times new roman, size 12, "continuous" spacing both in the body of the text and in the quotations. Skip a line between 2 paragraphs - for quotes and intertitles, skip a line before and a line after. Avoid multiplying subdivisions.

### Subtitles

- Title 1: size 13; Title 2: size 12; Heading 3: bold italic.
- Numbering: Arabic numerals: 1.; 1.1; 1.2; 2., 2.1; 2.2, etc

### Quotations

- Less than 03 lines, embedded in text between “italicized quotes”.
- More than 03 lines, indent 2 cm on the left "in quotation marks", single line spacing, normal typeface, size 10.

**Examples :** Indent of 1 cm, numbered, number between braces, text “in quotes”, excerpt references in parentheses, followed by the page if necessary, size 11, single line spacing, normal typeface, size 11: [1] “ example. (Book, year of publication, page).

### Presentation

- Titles of books, reviews and newspapers in italics.
- Titles of articles, poems and chapters in quotation marks.

### Notes

- Consecutive numbering from the beginning to the end of the article.
- All footnotes are explanatory and not referential.

**References:** Inserted directly at the end of the author, year, page citation (Ex. Saussure, 2002: 196).

### Bibliography/Sources

- In alphabetical order of authors.
- Recommended, APA Style model.

**Inclusive writing:** We promote inclusive writing with a double conjunction: “lectrice et lecteur”.

## Déjà parus / Published

---

- 2022, Cinétismes n°1, varia, septembre 2022, (dir.) Mandou Ayiwouo F., Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 271 pages, ISSN-L 2791-2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](#).
- 2023, Cinétismes n° 2, varia, février 2023, (dir.) Assanvo Amoikon Dihye, Fingoué Claude B., Lô Demba, Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 148 pages, ISSN-L 2791- 2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](#).
- 2024, Cinétismes n° 3, varia, février 2024, (dir.) Harouna Dior, Oumarou El-Farouk Hamza, Mandou Ayiwouo F., Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 148 pages, ISSN-L 2791- 2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](#).



*Open access / Accès libre*  
*CinetismesEditeurs*  
*URL: <https://www.revue-cinetismes.com/>*

